

Séance du 16 juin 2026

Présidence : **Mme Marion Houriet**, présidente

Demande de crédit d'ouvrage complémentaire de CHF 4'700'151.—/TTC pour le réaménagement de la place du Marché (2026/P20)

Rapport : Mme Sarah Tobler

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 20/2026, du 27 avril 2026, concernant la demande de crédit d'ouvrage complémentaire de CHF 4'700'151.—/TTC pour le réaménagement de la place du Marché,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit d'ouvrage complémentaire de CHF 4'700'151.—/TTC pour le réaménagement de la place du Marché ;
2. de financer cette dépense, imputée sur le compte de bilan dédié « Investissements du patrimoine administratif », par la trésorerie courante ou, si nécessaire, par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement fixé pour la législature 2021-2026 ;
3. d'accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire au budget 2026 d'un montant de CHF 290'540.—, sur le compte N° 420.3669 en lien avec les mesures des commerçantes et commerçants ;
4. d'amortir cette dépense de la manière suivante :
 - par un prélèvement en une seule fois d'un montant de CHF 230'000.— sur le compte au bilan N° 9282.440.01 « Fonds de réserve d'investissements futurs pour la gestion des déchets » ;
 - par un amortissement annuel de CHF 223'600.— pendant 20 ans.

Adopté à la majorité (un avis contraire et quinze abstentions).

Ainsi délibéré en séance du **16 juin 2026**.

Pour extrait conforme le 17 juin 2026.

Marion Houriet
Présidente



AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

Carole Dind
Secrétaire

